

**La Banque mondiale appuie les efforts du Gouvernement du Maroc
pour la mise en place d'une gestion intégrée et durable
des déchets ménagers et assimilés au Maroc**

Sur 30 million d'habitants au Maroc, 18 millions vivent dans des zones urbaines où la croissance démographique se situe vers 2.85%. Avec l'augmentation de la consommation par habitant, la gestion des déchets ménagers devient cruciale étant donné les risques et les conséquences négatives sur l'environnement et en termes de qualité de vie, de santé publique, de ressources naturelles et de développement socio-économique. Le Maroc produit actuellement autour de 4.7 million de tonnes par an de déchets ménagers et produira jusqu'à 6.2 millions de tonnes en 2020.

Le Gouvernement du Maroc a pris d'importantes dispositions pour réformer et mieux gérer le secteur des déchets ménagers, notamment, à travers le lancement du **Programme National des Déchets Ménagers (PNDM)** estimé à 37 milliards de DH sur 15 ans et qui vise à :

- Améliorer la gestion du secteur des déchets ménagers en termes de collecte et de mise en décharge, en assurant la collecte et le nettoyage dans les agglomérations urbaines en vue d'atteindre un taux de collecte de plus de 90 % et en réalisant des décharges contrôlées au profit de toutes les communes (100 %) ;
- Fermer et/ou réhabiliter toutes les décharges sauvages existantes (100 %) ;
- Organiser et développer la filière de « tri-recyclage-valorisation » pour atteindre un taux de 20 % de récupération des déchets générés, avec des actions pilotes de tri à la source.

Dans ce sens, la Banque mondiale en collaboration avec le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Intérieur et le Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement élabore un projet d'appui au programme du gouvernement pour la réforme de ce secteur et ce dans le cadre du Prêt de Politique de Développement (PPD) du secteur des déchets ménagers.

L'objectif de ce projet est d'appuyer le développement du secteur déchets y compris une meilleure gouvernance du secteur, la pérennité du service, et une meilleure performance économique, environnementale et sociale du secteur.

Les axes principaux de ce projet s'articuleront autour des priorités suivantes :

- Gouvernance du secteur en améliorant la coordination institutionnelle, en renforçant la transparence et en encourageant le partenariat avec le secteur privé,
- Soutenabilité et durabilité des services mis en place tenant compte des capacités techniques et financières,
- Meilleure prise en charge de la dimension environnementale et sociale.

En parallèle, La Banque fournira aussi son appui au Maroc pour le développement et la mise en œuvre d'un projet programmatique Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) dans le secteur des déchets solides.

Ce projet programmatique MDP sera préparé en partenariat avec le Fonds de l'Équipement Communal (FEC) et permettra aux collectivités locales de saisir les opportunités offertes dans le cadre du marché carbone.

Ce projet s'inscrit dans la droite ligne de la Stratégie de Coopération de la Banque mondiale avec le Maroc (CAS) qui accorde une importance particulière à la prise en charge des aspects environnementaux en tant qu'élément crucial pour accélérer le développement social, la croissance et la réduction de la pauvreté au Maroc.

Liens utiles

- Sur le Maroc :

www.banquemondiale.org/ma

www.albankaldawli.org/ma

- Sur le marché du carbone

[//go.worldbank.org/DG1SHANS70](http://go.worldbank.org/DG1SHANS70)

[//carbonfinance.org](http://carbonfinance.org)
